

Lettre aux Amis du 29 novembre 2020

Lundi 23 novembre 2020

12h00 : Au Palais de Justice de Beyrouth, le bâtonnier de Beyrouth, Me Melhem Khalaf, lance, dans une conférence de presse, « au nom d'un rassemblement d'autorités spirituelles, de syndicats de professions libérales, d'agents économiques et d'universités », une « **initiative de sauvetage** », sous le titre "**Ensemble, nous pouvons récupérer l'Etat - Indépendance 2020**".

Il a à ses côtés le bâtonnier de Tripoli, Me Mohammad Mrad, et en face un nombre de dignitaires et représentants de différents secteurs.

« Nous ne cherchons pas à prendre le pouvoir ou à le renverser, mais nous voulons surmonter la situation actuelle de manière constitutionnelle, légale et démocratique. Nous n'accepterons pas que l'Etat continue à s'effondrer et, ensemble, nous pouvons le récupérer. Cette initiative à 100 % libanaise, et applicable en une série d'étapes claires, vise à reconstruire l'autorité et la nation. Elle vise à mettre sur pied un Etat 'propre', de droit, qui respecte les droits de l'homme et les libertés, qui protège ses citoyens et exerce efficacement sa souveraineté sur tous ses territoires.

Les principes sur lesquels se base cette initiative sont à la hauteur des souffrances des gens et de leurs espoirs et peuvent être débattus. Nous appelons tous les citoyens à la rejoindre et les responsables politiques à la consulter le plus rapidement possible. Nous mènerons cette initiative à son terme.

Cette initiative prévoit, pour commencer, la formation d'un gouvernement de technocrates indépendants chargé en priorité de trouver des réponses aux grandes questions socioéconomiques et de mettre en œuvre les réformes requises par la communauté internationale, et l'organisation d'élections législatives sur base d'une loi électorale non-confessionnelle. Elle prévoit encore un audit juricomptable de la Banque du Liban et des institutions.

La seconde étape commencera après les élections et consistera dans la formation d'un gouvernement chargé de consolider les réformes et d'instaurer la décentralisation administrative qui devra s'accompagner de la création d'un fonds national de solidarité entre les régions pour ne pas provoquer de disparités entre elles ».

15h00 : Me Mohammad Mrad, un ami comme aussi Me Melhem Khalaf, est à Batroun, à mes côtés, à la cathédrale Saint Etienne, pour les obsèques de Maître Georges Hawat, 67 ans, décédé après quatre années de souffrance de cancer. Il a été membre du Comité du waqf de Batroun, membre du Conseil pastoral, membre fondateur de la Rencontre des Jeunes Batrouniens lancée à mes côtés dans une aventure politique à partir des enseignements de l'Eglise et de ses valeurs.

A la fin de la cérémonie, Me Mrad a donné un témoignage poignant sur la personne de Me Hawat, de ses qualités d'avocat et de son engagement sérieux à défendre les droits de toute personne opprimée.

Un meurtre a eu lieu à Bécharré, la ville des Cèdres dans les hautes montagnes du Liban Nord, dans la matinée :

Un employé syrien tue à coup de pistolet le jeune Joseph Tok. Le meurtrier se rend à la police locale des FSI et il est arrêté.

Les habitants de Bécharré s'insurgent, surtout contre le port d'armes. Comment se fait-il que des employés syriens se trouvent-ils armés ? Du coup, toute la ville se soulève pour expulser les Syriens qui y habitent et travaillent ; on compte près de 800 familles. Les personnalités de la ville, notamment les deux députés Mme Sethrida Geagea et M. Joseph Ishac, appellent au calme et à se fier à la loi et à la Justice.

Les cas de contaminations du Corona virus Covid 19 sont en baisse par rapport à la semaine dernière : dimanche 1193 cas et 6 décès ont été enregistrés; lundi 1041 cas et 11 décès.

Mardi 24 novembre 2020

Le président de la République le général Michel Aoun vient d'adresser au Parlement, à travers son président M. Nabih Berry, une lettre dans laquelle il appelle les députés à se réunir pour discuter du désistement, la semaine dernière, du cabinet de consultation international Alvarez & Marsal, qui avait été chargé d'auditer les comptes de la Banque du Liban (BDL). Il dit notamment :

« Un tel audit juricomptable est nécessaire pour que le Liban ne devienne pas un de ces Etats marginalisés et failli aux yeux de la communauté internationale. Il faut que la Chambre coopère avec l'exécutif afin de permettre à l'Etat de mener l'audit juricomptable des comptes de la BDL. Des audits devraient être menés dans toutes les institutions publiques afin de pouvoir accomplir les réformes réclamées et mettre en œuvre le programme d'aides dont le Liban a actuellement besoin. L'audit est crucial pour déterminer les différentes sources du gaspillage des fonds publics et les responsables à tous les niveaux, sans que personne ne puisse jouir d'immunité dans ce cadre, ainsi que pour récupérer les fonds pillés. Les réformes sont indivisibles et elles sont synonymes de stabilité politique et sécuritaire... Ce qui est arrivé est un revers dangereux pour l'Etat et les intérêts du peuple libanais. Les résultats de l'audit font partie des pré-requis à toute négociation entre l'Etat et le Fonds monétaire international (FMI)... Je ne plierai devant aucune pression visant à forcer l'abandon de ces mesures ».

M. Berry n'a pas tardé à réagir en convoquant une séance plénière vendredi au palais de l'Unesco, afin de débattre du contenu de cette missive.

Mercredi 25 novembre 2020

11h00 : Le Parlement est réuni provisoirement au palais de l'UNESCO à Beyrouth à cause des mesures prises pour la précaution contre le Covid 19. Il est convoqué par son président M. Nabih Berry pour discuter d'un projet de nouvelle loi électorale. Le projet de loi présenté par M. Berry et sa formation du parti Amal propose que tout le Liban devienne une seule circonscription électorale en dehors de l'appartenance confessionnelle.

Ce que refusent les chrétiens, soutenus par Sa Béatitude le Patriarche Raï, et en particulier les deux formations majoritaires du Courant Patriotique Libre et des Forces Libanaises. Le parti Kataëb étant démissionnaire du Parlement. Les chrétiens considèrent que ce n'est pas le moment car la situation politique, économique et sociale du pays ne le permet pas ; mais surtout parce que les accords de Taëf ne sont pas encore appliqués, et surtout ce qui a rapport au ramassage des armes de tous les

partis et les factions, dont celles du hezbollah, et à l'établissement d'un Sénat et de la décentralisation administrative élargie ; qui sont des conditions antérieures à toute loi électorale libérée de l'appartenance confessionnelle.

Finalement le débat futile s'est terminé par un report, comme à l'accoutumée !

15h00 : Sa Béatitude le Patriarche Mar Béchara Boutros Raï est reçu en ce moment par le président de la République le général Michel Aoun à Baabda.

A sa sortie, Sa Béatitude a déclaré qu'il était venu saluer le président Aoun avant de quitter le pays pour Rome où il va prendre part au Consistoire convoqué par Sa Sainteté le Pape François pour la cérémonie d'investiture de treize nouveaux cardinaux.

En réponse aux questions des journalistes, il a déclaré :

« Concernant la formation du gouvernement, c'est très simple. Que dit la Constitution ? Le Premier ministre désigné prépare la liste de ses ministres et la présente au président de la République qui l'examine avec lui. Et après concertation et accord, le président de la République signe le décret de nomination du gouvernement. Or ce qui se passe est inacceptable. Le Premier ministre présente au président son gouvernement par pièce ; et il s'explique en disant : j'attends les noms de tel ou tel parti politique. Nous voulons un gouvernement de salut national, exceptionnel, non politique, indépendant, décisionnel et productif. Il a un chantier énorme devant lui pour relever le pays de la mort. Et le pays ne peut plus supporter les tergiversations.

Concernant le dossier de l'explosion criminelle du port, nous relevons que la partie de Beyrouth sinistrée est habitée en majorité par des chrétiens. Or l'Etat et ses institutions n'ont pas bougé le doigt pour venir au secours des habitants.

Concernant l'enquête de l'audit juricomptable, nous nous demandons pourquoi la société Alvarez & Marsal s'est désistée. C'est à la Justice de prendre le dossier en main depuis le début pour enquêter et lutter contre la corruption à la Banque du Liban et dans toute l'administration de l'Etat : les ministères, les institutions, les Conseils et les Caisses publiques. Le pays est en faillite parce que les finances publiques ont disparu. C'est pourquoi la Justice ne peut pas faillir à son devoir ».

Jeudi 26 novembre 2020

A l'occasion de la fête de l'Indépendance du Liban, le président français, M. Emmanuel Macron, envoie une lettre à son homologue libanais le général Michel Aoun dans laquelle il se dit « *extrêmement inquiet de la situation actuelle* ».

« Je suis conscient des difficultés grandissantes auxquelles doivent faire face les Libanais dans leur vie de tous les jours. Mais les libanais peuvent compter sur le soutien de la France pour répondre à leurs besoins les plus pressants concernant l'accès à la nourriture, les soins de santé, l'éducation et le logement. Nous œuvrons avec l'ONU, la communauté internationale et nos partenaires pour organiser la conférence internationale de soutien au peuple libanais. Ces aides ne sont cependant pas suffisantes, la crise étant multiple et touchant autant la société, l'économie, les finances et la politique. Cela nécessite des mesures fortes, et les solutions sont connues : il faut appliquer la feuille de route vis-à-vis de laquelle

s'étaient engagées toutes les parties politiques le 1er septembre. Cette feuille de route répond à la fois aux attentes des pays amis du Liban et à celles, légitimes, du peuple libanais. La mettre en application suffira à mobiliser la communauté internationale à faire le nécessaire pour éviter l'effondrement du Liban et l'aider à mettre en place les réformes qui sont cruciales pour le redresser.

Il est dès lors urgent de former un gouvernement de personnalités qualifiées qui seraient dignes de confiance et capables de mettre en œuvre toutes ces mesures. Une responsabilité particulière incombe au président de la République. Le Liban se trouve face à des choix cruciaux et vous le savez bien. Ce que réclame le peuple libanais, depuis plus d'un an, dans le cadre du soulèvement populaire, peut encore être mis en place. Répondre à ces revendications est de votre devoir, en tant que chef d'Etat qui a à inviter toutes les forces politiques libanaises à mettre de côté leurs intérêts personnels, confessionnels et partisans pour réaliser l'intérêt suprême du Liban et l'intérêt du peuple libanais ».

Vendredi 27 novembre 2020

16h00 : Le Parlement est réuni en séance plénière pour discuter de la lettre envoyée par le président de la République concernant l'audit juricomptable qui engloberait la Banque du Liban (BDL), ainsi que toutes les institutions étatiques, y compris les ministères, indépendamment du secret bancaire.

En début de séance, le président Berry a affirmé :

« Je souhaite qu'il y ait un consensus au sein du Parlement concernant l'audit juricomptable global et complet sur tous les secteurs et les ministères, administrations et caisses, et non seulement au sein de la Banque du Liban ». « Le Parlement a le dernier mot à ce sujet. Nous sommes en présence d'une séance décisive (...) et la lettre du président de la République tombe à point nommé (...). Nous avons senti de la part de toutes les formations parlementaires un consensus sur un audit global. Profitons de cette occasion pour montrer aux Libanais et au monde que nous sommes sérieux dans notre approche de ce dossier.

Les représentants des différents groupes parlementaires se sont prononcés successivement et ont affirmé leur volonté de mener l'audit juricomptable jusqu'au bout et qui devrait englober toutes les institutions publiques.

A la fin de la séance, le secrétaire général du Parlement lit une déclaration sous forme de « décision » en faveur d'un audit juricomptable qui engloberait la Banque du Liban (BDL), ainsi que toutes les institutions étatiques, y compris les ministères, indépendamment du secret bancaire. Le texte lu précise :

« Tous les comptes de la Banque du Liban BDL, des ministères, des offices autonomes, des conseils, des caisses, des institutions financières et des municipalités doivent être soumis, en parallèle, à l'audit juricomptable, sans aucun obstacle ni aucun recours au secret bancaire pour justifier une obstruction ».

Le Président Berry demande s'il y a des objections au texte. Aucune objection. Il déclare que la déclaration est adoptée à l'unanimité !

La portée légale de cette déclaration n'est pas claire, étant donné qu'aucune loi dans ce sens n'a été votée pour la mise en application. Et pourtant ils auraient pu voter une loi dans ce sens, comme ils l'ont fait pour les victimes de l'explosion du port.

Avant la levée de la séance, un texte de loi présenté par le groupe parlementaire du président de la Chambre et qui prévoit de « donner aux victimes de la double explosion du port de Beyrouth le statut de martyrs de l'armée libanaise » ; une revendication réclamée depuis des semaines par les familles des victimes et par Sa Béatitude le Patriarche Raï après sa dernière visite à Baabda.

Avec l'adoption de cette loi, les familles des victimes pourront bénéficier du versement d'indemnités prévues par ce statut aux proches des militaires tués dans l'exercice de leurs fonctions. Cette loi prévoit encore de considérer toutes les personnes blessées dans l'explosion comme bénéficiaires à vie de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

Mais l'on reste perplexe face à ce consensus ! Les hommes de cette classe politique pourrie se font les champions de l'audit juricomptable ! Ne sont-ils pas les mêmes qui bloquaient depuis des mois une décision pareille ? Que s'est-il passé ? Rien du tout. Cette hypocrisie ne passe pas chez les Libanais qui ont perdu toute confiance en leurs représentants. Ils se présentent maintenant comme des purs, des honnêtes et des intègres ! Et veulent juger les coupables !!! Que veut dire exactement cette « déclaration-décision » ? Vouloir élargir l'audit à toutes les institutions étatiques et publiques : Ministères, Conseils, Caisses, etc... Au Liban nous avons un proverbe populaire qui dit : « Qui choisit une grosse pierre à lancer, n'atteint le but » (« Qui trop embrasse, mal étreint »).

Finalement ils se croient jouer au ping-pong en se renvoyant la balle ; et ils sont tous vainqueurs en restant sur place ! Les Libanais ne les croient plus !

Samedi 28 novembre 2020

10h30 : Au Vatican, et en marge du Consistoire convoqué par Sa Sainteté le Pape François et dont la célébration de la création de treize nouveaux cardinaux aura lieu cet après-midi, Sa Béatitude le Patriarche Mar Béchara Raï a rencontré Sa Sainteté le pape François. Le communiqué publié par le Patriarcat maronite précise :

« Au cours de la rencontre, Sa Béatitude a exposé les dangers et défis auxquels le Liban doit faire face en raison des développements régionaux et de la crise politique interne, surtout en ce qui concerne la formation du gouvernement. A ce sujet, le patriarche a déploré qu'en un an, trois Premiers ministres ont été désignés et qu'un seul avait réussi à former un cabinet, mais qu'il s'était heurté à un rejet interne et extérieur.

Cela a provoqué une crise économique amère, qui a augmenté le taux de pauvreté et provoqué l'exode de la population.

Il a abordé également avec le pape la question des retombées de l'explosion du port de Beyrouth, qui a détruit une grande partie de la capitale où vivent les chrétiens et suite à laquelle les autorités concernées n'ont fait preuve d'aucune solidarité ni responsabilité. Dans ce contexte, Sa Béatitude a salué le grand travail effectué, après cette catastrophe, par les bénévoles, jeunes, ingénieurs, médecins et hommes d'affaires qui ont aidé les familles sinistrées. Il a évoqué également le rôle joué par les différentes communautés religieuses : les Patriarcats, les diocèses, les

congrégations religieuses et les associations d'aide sociale qui se démènent pour couvrir les besoins des Libanais sur tout le territoire libanais avec la devise : qu'aucune famille ne meurt de faim ou ne se sente abandonnée à son sort.

Il a tenu à remercier le Pape pour son encouragement et le soutien qu'il a apporté aux Libanais, et pour avoir en particulier envoyé son Secrétaire d'Etat le Cardinal Pietro Parolin sur place.

Mgr Raï a par ailleurs discuté avec le pape François de la question de la Neutralité active du Liban qui constitue un retour à la réelle et fondamentale identité du Liban, ce qui permettrait de rétablir la stabilité politique, de raviver l'économie et d'assurer l'ouverture du pays vers l'Occident autant que l'Orient.

Il a enfin renouvelé son invitation au Pape de visiter le Liban.

De son côté, le Pape a assuré le patriarche de ses prières et de la solidarité du Vatican avec le Liban et son peuple ».

A l'issue de l'entretien, Mgr Raï a affirmé à la presse que sa visite avait été fructueuse et que le pape s'était montré intéressé par une éventuelle visite au Liban.

Dans l'après-midi, Sa Béatitude a pris part à la célébration d'investiture des nouveaux cardinaux.

Dimanche 29 novembre 2020

Dimanche de la Visitation selon notre liturgie.

11h00 : Ma lecture de cet événement à la Messe :

Marie, après avoir entendu l'Ange lui annoncer qu'Elisabeth « sa parente, est elle aussi enceinte d'un fils dans sa vieillesse et elle en est à son sixième mois » (Luc 1, 36), sentit cette annonce comme un appel au service. Elle « partit en hâte pour se rendre dans le haut pays » (Luc 1, 39) pour être au service d'Elisabeth, chez qui « elle demeura environ trois mois » (Luc 1, 56). Marie portait en son sein Jésus. Et « lorsqu'Elisabeth entendit la salutation de Marie, l'enfant bondit dans son sein et Elisabeth fut remplie de l'Esprit-Saint » (Luc 1, 41).

La leçon que je tire est que chacun de nous porte en lui Jésus, car nous communions à son Corps et à son Sang à l'eucharistie. Sommes-nous conscients, comme Marie, de cette grâce qui nous est donnée gratuitement ? Nous sentons-nous appelés au service du prochain, comme dit et répète Sa Sainteté le Pape François ? Et que portons-nous au cours de nos visites à ce prochain en besoin d'amour et de charité ? Et combien sont-ils nombreux ces prochains en ce moment dans notre Liban crucifié ? Sommes-nous capables d'imiter le Bon samaritain qui « nous révèle une caractéristique essentielle de l'être humain, si souvent oubliée : nous avons été créés pour une plénitude qui n'est atteinte que dans l'amour. Vivre dans l'indifférence face à la douleur n'est pas une option possible ; nous ne pouvons laisser personne rester "en marge de la vie". Cela devrait nous indigner au point de nous faire perdre la sérénité, parce que nous aurions été perturbés par la souffrance humaine. C'est cela la dignité ! (Pape François, Tous Frères, N°68).

Chaque jour, nous sommes confrontés au choix d'être de bons samaritains ou des voyageurs indifférents qui passent outre. (N° 69).

Le Patriarche Raï étant absent ce dimanche, c'est le métropolite grec-orthodoxe de Beyrouth Mgr Elias Audi qui prend la relève, il le fait d'ailleurs tous les dimanches, et hausse la voix contre la classe politique :

« Chaque leader ne se soucie que de ses intérêts, alors que la population mendie ses droits auprès des banques, sans que personne ne se soucie. Le zaïm envoie ses enfants à l'étranger pour leurs études ou pour les mettre à l'abri. Il détient une seconde nationalité, puis nous donne des leçons de patriotisme sur l'importance de rester au pays. Mais ceux (parmi la population) qui ont des enfants à l'étranger ne peuvent pas les aider car leur argent est gelé de force, pour ne pas dire pillé. Le peuple gémit de faim, les coeurs sont brisés et les responsables sont absents et se dérobent à leurs responsabilités et à la réalité, comme si ce qui se passe ne les concerne pas. Le pays est livré à son sort, l'effondrement frappe de plein fouet les institutions de l'Etat et la population, alors qu'il se trouve encore des personnes qui provoquent des crises et se rejettent les responsabilités. Ces responsables reportent les échéances, dont la dernière est la formation du gouvernement qui doit se charger de faire le nécessaire pour le sauvetage du pays. Nous sommes sur une pente raide dangereuse que le Liban n'a jamais connue auparavant. L'Etat se délite et attend des miettes d'aides de l'étranger, alors que le comportement de la classe politique est honteux ».

18h00 : Après une réunion du comité ministériel chargé de la gestion de la pandémie, le ministre sortant de la Santé, Dr Hamad Hassan, a annoncé, lors d'une conférence de presse, « la réouverture progressive de l'ensemble des secteurs et commerces et l'annulation du système de circulation alternée ». « Les restaurants rouvriront toutefois à hauteur de 50% de leur capacité tandis que les bars et les boîtes de nuit resteront fermés et les mariages interdits ». « Le couvre-feu commencera à 23h00 locales chaque jour contre 17h ces deux dernières semaines. C'est le ministre de l'Intérieur qui doit expliquer les modalités qui seront mises en place ».

Par ailleurs, « les écoles, dont la grande majorité dispensaient uniquement des cours en ligne depuis la rentrée, ouvriront leurs portes selon un régime hybride, alternant présentiel et distanciel. La situation sera évaluée chaque semaine en vue d'un renforcement ou d'un assouplissement des mesures à quelques semaines des fêtes ».

Le ministère de la Santé a enregistré, ces dernières 24 heures, 1266 cas de Covid et 13 décès. Ce qui porte le total de cas depuis le 21 février à 126.903 et 1004 décès.

En conclusion de cette semaine, je peux dire que nous écouterons l'appel du pape François et nous oeuvrerons avec nos jeunes à la reconstruction de notre société libanaise et à « la promotion du bien commun et, à partir de cet objectif, nous arriverons à reconstruire inlassablement son ordonnancement politique et social, son réseau de relations, son projet humain ». (Tous Frères, N°66).

+ Père Mounir Khairallah
Evêque de Batroun